

Rapport narratif final

Date de soumission du rapport : 30/03/2023

Personne en charge du rapport (NOM, Prénom: Mme Hawa SIDIBE, ongadpdh@gmail.com, 46413766

Date de réception de la subvention : 2022

Nom de l'association : Association du développement et de la promotion des droits de l'Homme (ADPDH)

Nom du projet : Projet de promotion de l'autonomisation des jeunes à travers le dialogue citoyen dans les collectivités locales du Brakna (Aleg et Bouhdida)

Localisation : les communes d'Aleg et de Bouhdida (Moughataa d' Aleg, wilaya du Brakna)



CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET

Contexte général :

La Mauritanie est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Le pays couvre une superficie de 1.086.000 km² pour une population d'environ 4 million d'habitants. La population mauritanienne est composée de Maures blanc et de négro africain (Harratine, peulh, soninké et wolof). L'islam est la religion de l'Etat, ce qui naturellement influe beaucoup sur les instructions juridiques du pays, occasionnant ainsi une dualité entre le droit positif et le droit musulman. Les différents gouvernements, ont amorcé des politiques d'émancipation pour les femmes et les filles comme avec la création d'un ministère dédié aux droits des femmes et filles, mais aussi et surtout par la promulgation des textes réglementaire favorables à une reconsidération de la position de la femme et des filles dans la société et le respect de ses droits fondamentaux. Malgré l'existence d'instrument légaux et réglementaire et d'institutions en charge des questions des femmes et des filles, les défis restent nombreux.

Bien que les communes soient une échelle de planification au niveau local, la prise en compte du genre et de l'autonomisation des jeunes notamment des jeunes femmes reste un domaine très peu investi par les décideurs. Les jeunes, notamment les jeunes femmes ne sont pas considérées comme des acteurs de développement pouvant apporter une plus-value au niveau de la prise de décision. Ce projet vise donc à créer les conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes à travers le dialogue citoyen.

Le staff de l'ONG ADPDH a rencontré toutes les autorités de la wilaya notamment le Wali du Brakna, le Hakem d'Aleg, les deux maires d'Aleg de Bouhdida ainsi que les conseillers desdites communes. Deux conventions de partenariat ont été signées avec les maires deux communes précitées. L'ONG ADPDH a tenu une stratégie participative avec toutes les parties prenantes du projet.

Description du projet :

La présente initiative devra ainsi contribuer à mettre en place un environnement favorable pour l'autonomisation des femmes et des filles à travers un dialogue citoyen. Autrement dit l'initiative envisagée s'attellera à mettre en œuvre des actions et activités au profit des femmes et des filles en vue de leur permettre de participer de manière active à la vie de la cité tant sur le plan du débat que sur le plan de la prise de décision pour définir les politiques et stratégie de développement au niveau locale, notamment ceux qui les concernent.

Ainsi l'action développera des outils et instruments culturellement adapter pour leur permettre de se retrouver autour de groupe de réflexion (groupe d'autonomisation des femmes et des filles) qui sont déjà mis en place. Ces groupes d'autonomisation (2 par communes) des femmes et filles sont les chevilles ouvrières de l'action. Un éventail d'actions et d'activités seront développer à leur profit allant de : La structuration Le renforcement de leur capacité sur les thématiques des droit de la femme, de la démocratie participative, de l'institution communale, le genre et le leadership féminin, la concertation communale, la citoyenneté. Ces différentes formations permettront aux bénéficiaires avec l'accompagnement de l'équipe du projet de pouvoir dialoguer avec les élus pendant les rencontres sur les questions relatives à la vie de leur collectivité. La finalité de cette structuration et les différentes formations qu'elles bénéficierons est certes de les rendre aptes à exercer des fonctions et prendre et assumer avec brio des responsabilités, mais aussi dans chaque

collectivité elles seront amenées avec l'accompagnement de l'équipe du projet et de l'OSC à élaborer un plan d'action genre et autonomisation de la femme, qu'elle auront à soumettre au élus et assurerons le plaidoyer nécessaire pour sa prise en compte dans la planification communale à venir (année 2022).

Rappel des principaux objectifs du projet :

Ce projet vise à contribuer à créer les conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes à travers le dialogue citoyen et l'inclusion sociale, dans les communes d'Aleg et de Bouhdida (Moughataa d' Aleg, wilaya du Brakna)

L'initiative comporte les objectifs suivants :

- Renforcer les conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes à travers le dialogue citoyen et l'inclusion sociale et économique ;
- Améliorer la contribution des quatre groupes d'autonomisation des femmes (GAF) créés lors de la phase 1 à travers un accompagnement approfondi et le traitement des sujets tabous ;
- Renforcer les capacités de 70 femmes sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle pour qu'elles soient indépendantes.
- Appui technique et financier de 8 initiatives d'intérêt Economique aux profits des femmes des 2 communes en raison de 4 par communes.

Énoncé des activités prévues et réalisées :

Voici toutes les activités qui sont prévues au départ dans le cadre de cette initiative :

- **Activité 1 : Information et mobilisation de toutes les parties impliquées du projet**

Une fois l'accord de principe acquis pour le financement de l'action, l'organisation se chargera de conduire des actions de sensibilisation des différentes parties impliquées directement et indirectement dans la mise en oeuvre et ou bénéficiaires du projet. Cette activité consiste à informer les parties prenantes (Autorité locales, institution, bénéficiaires et partenaires) à la continuité du projet et la présentation de ces nouveaux objectifs ; par le biais des réunions et de rencontre informelle.

Cette action conduira en premier lieu à partager le projet définitif avec le bureau municipal avec possibilité d'élargissement au commission s municipale en charge des questions des jeunes et des femmes. Cette séance avec la municipalité sera précédée par une réunion d'explication aux autorités administratives (Hakem et Wali) qui sur demande du maire inviterons les services déconcentrés de l'état concernée par la thématique d'accompagner la commune dans la mise en oeuvre du projet. Cette activité se déroulera en 10 jours.

- **Activité 2 : Conception et diffusions des outils d'animation collective auprès des groupes Autonomisation des femmes (GAF) :**

Dans le souci d'améliorer la contribution des (GAF) pour favoriser les dialogues locaux : Une boîte à outils sera développée avec l'appui d'infographe et d'animateur et mise en disposition des GAF, cette

boîte va contenir un ensemble de méthode d'animation et de technique de communication dans un espace de dialogue.

- **Activité 3 : Organisation de 2 sessions de formation aux profits de 20 femmes (10 à ALEG et 10 à Bouhdida) des GAF (Groupe d'autonomisation des Femmes) sur l'utilisation des droits de la femme et les lois les garantissant et les techniques de communication en public :**

Compte tenu de l'échelle d'intervention du projet (commune) et des objectifs assignés au projet, une série de formation seront organiser pour améliorer les connaissances de jeunes femmes Il s'agit de deux sessions de formation étaler sur une période 6 jours en raison de 3 jours par session et chaque session va se porter sur les droits de la femmes, les lois les garantissant, le code de statut personnelle etc. ... ; au total 20 leaders des GAF issues des deux communes (10 à Aleg et 10 à Bouhdida) y bénéficieront.

- **Activité 4 : Renforcer les capacités 70 femmes (35 à ALEG et 35 à BOUHDIDA) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle :**

Les groupes d'autonomisation des jeunes bénéficieront de plusieurs formations pour les rendre aptes à exercer certain rôle. 70 femmes seront réparties en deux groupes pour bénéficier de formation sur les thématiques des droits de la femme et la gestion de vie personnelle; chaque groupe de 35 femmes seront formées sur une période 10 jours en raison de 5 jours par commune étaler sur les 2 communes cibles (Aleg et Bouhdida). Cette série de formation va permettre aux femmes bénéficiaires l'appropriation de leurs droits et leurs permettras de gérer mieux leur quotidien et de faire face aux enjeux de violence et d'injustice et de se bien se préparer pour bonne la gestion des activités génératrice de revenus, prévu dans ce projet pour leur autonomisation.

- **Activité 5 : Organisation d'une rencontre communale entre élus et femmes leaders : sur le thème « participation des femmes levier économique du développement et à la prise de décision et aux postes électifs »>>:**

C'est une rencontre qui va regrouper les élus et les femmes leaders issues des localités cibles, elle va s'accroître sur la thématique « participation des femmes levier économique du développement communal et à la prise de décision et aux postes électifs » elle va permettre aux élus d'expliquer leur rôle et partager leurs connaissances basiques sur les priorités de politique de développement des deux communes cibles. Et d'autre part elle va faciliter l'accès de l'information aux profits femmes issues des communes. Cette rencontre va durer une journée dans un palace de la commune d'Aleg.

- **Activité 6 : Appui technique et Financier de 8 initiatives à intérêt Economiques :**

Un dispositif d'accompagnement sera mis en place pour structurer les idées de projet des femmes autours d'action d'intérêt économique, l'équipe de projet sera à la manette de ce dispositif et va accompagner les structures bénéficiaires. Un comité restreint sera en charge de sélectionner les projets à travers des critères basiques liés à l'idée de l'initiative et sa faisabilité et ainsi des informations complémentaires sur la structure bénéficiaire. Par ailleurs, une enveloppe moyennant de 15000 MRU par initiative sera octroyé comme fond d'appui aux initiatives rotatives. La durée de ce processus s'étale sur une période 1 mois dans les localités cibles.

- **Activité 7 : clôture et capitalisation du projet :**

Un atelier de bilan sera dressé, pour évoquer l'ensemble des étapes de la mise en œuvre et ainsi qu'une autoévaluation afin de tirer les leçons apprises, les bonnes pratiques et mesurer l'impact du projet à court terme. Cet atelier va durer une journée dans la commune d'Aleg et elle va regrouper

l'ensemble des parties prenantes du projet (partenaires, autorités locales, bénéficiaire et OSC).

Au cours de l'exécution de l'initiative les sept activités suivantes ont été réalisées :

- ***Activité 1 : Information et mobilisation de toutes les parties impliquées du projet***

Après la signature de l'accord de principe pour le pérennisation avec le l'ambassade de France en Mauritanie, l'ONG ADPDH a commencé au niveau des parties prenantes dans des deux communes d'Aleg et Bouhdida la sensibilisation et la mobilisation sur le projet ainsi le Wali de la wilaya du Brakna, le Hakem de la Moughataa d'Aleg, le député d'Aleg, les deux maires d'Aleg et Bouhdida ainsi que les conseils municipaux ont a été informé du projet et des résultats qu'il devra atteindre. Cette mission de sensibilisation et de mobilisation s'est effectuée du **23 Aout au 1 septembre 2022.**

- ***Activité 2 : Conception et diffusions des outils d'animation collective auprès des groupes Autonomisation des femmes (GAF)***

Après la mission de sensibilisation et de mobilisation de toutes les partis impliqués prenante du projet, s'en est suivi une mission pour la Conception et diffusions des outils d'animation collective auprès des groupes Autonomisation des femmes (GAF).

- ***Activité 3 : Organisation de 2 sessions de formation aux profits de 20 femmes (10 à ALEG et 10 à Bouhdida) des GAF (Groupe d'autonomisation des Femmes) sur l'utilisation les droits de la femmes et les lois les garantissant et les techniques de communication en public***

Les sessions de formation de 20 jeunes femmes (10 à Aleg et 10 à Bouhdida) ont commencé du 07 au 09 septembre 2022 à Aleg et du 10 au 12 septembre 2022 à Bouhdida. Ainsi 10 jeunes femmes dans la commune d' Aleg et 10 jeunes femmes dans la commune de Bouhdida ont bénéficié d'une formation sur les thèmes suivants :

- Les Droits de la femme.
- Les lois garantissant les droits des femmes et des filles
- Le genre, le leadership féminin et l'autonomisation



- Activité 4 : Renforcer les capacités 70 femmes (35 à ALEG et 35 à BOUHDIDA) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle

Après les 2 sessions de formations des 20 femmes sur l'utilisation des droits de la femme et les lois les garantissant et les techniques de communication en public, une formation, s'en est suivie des ateliers de formations pour Renforcer les capacités 70 femmes (35 à ALEG et 35 à BOUHDIDA) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle du 05 au 09 septembre 2022 à Aleg et du 10 au 14 septembre 2022 à Bouhdida. La restitution des travaux de la formation sur les droits de la femme effectuée dans le courant passé faite par les participants. Les jours suivants, les participants ont suivis des exposés et des présentations sur les droits de la femme et les lois garantissant la protection de la femme d'une part et des ateliers sur le développement personnel et le montage des projets et la gestion des activités génératrice de revenus pour leur autonomisation, d'autre part.



- *Activité 5 : Organisation d'une rencontre communale entre élus et femmes leaders : sur le thème « participation des femmes levier économique du développement et à la prise de décision et aux postes électifs »*

La fin des formations a été sanctionnée par une rencontre communale entre élus des deux communes, bénéficiaires du projet, le représentant de l'ADPDH, les animatrices : sur le thème « participation des femmes levier économique du développement et à la prise de décision et aux postes électifs. Cette rencontre a été organisée le samedi 15 octobre 2022 à Aleg. Au cours de cette rencontre qui a duré trois heures, les différentes parties ont échangé sur l'importance des projets, des AGR et leur impact sur la vie économique des bénéficiaires et la formation.



- Activité 6 : Appui technique et Financier de 2 initiatives à intérêt Economiques :

Dans le cadre du projet Fajr financé par le « l'Ambassade de France en Mauritanie », l'Association pour le développement et la promotion des droits de l'homme (ADPDH) a procédé, le 12 et 13 janvier 2023, au lancement des activités génératrices de revenus (AGR) au profit de 120 femmes (60 à ALEG et 60 à BOUHDIDA) dans les communes d'Aleg et de Bouhdida au Brakna.

Un dispositif d'accompagnement est mis en place pour structurer les idées de projet des femmes autour d'action d'intérêt économique. Par la demande des bénéficiaires les 8 initiatives prévus (4 à Aleg et 4 à Bouhdida) ont été regroupé en 2 initiatives (1 à Aleg et 1 à Bouhdida). Par ailleurs, une enveloppe moyennant de 60000 MRU par initiative sera octroyé comme fond d'appui aux initiatives. La durée de ce processus s'étale sur une période 1 mois dans les localités cibles.

Il s'agit de femmes qui œuvrent dans la production de Couscous par transformation des céréales (Blé, Riz etc...) en Couscous gros et fin, du thiakri, Lakh à base de semoule de mil, Karaw, Boissons de consommation locales tels que les jus de bissap, de bouye (Tejmakhte), de lait caillé,stock de produits alimentaire pour lutter contre la spéculation

Ouvrant cette cérémonie, les maires des deux communes ont invités les femmes à tenir régulièrement leurs activités et chacune d'elle de faire de ce projet une affaire personnelle.

Lui succédant, la présidente de l'ONG ADPDH, Me Hawa Sidibé, a déclaré qu'il s'agit d'un projet « Approches transformatrices pour une autonomisation économique des femmes ». Elle a invité les femmes de la coopérative à la participation concrète au développement économique. « J'insiste à ce que le projet soit à long terme », a-t-elle martelé.

Pour leur part, les bénéficiaires des coopératives de l'AGR, ont témoigné leur satisfaction de ce projet qui va sans doute permettre d'accompagner les femmes vers le développement économique. Au nom des membres de sa structure, elle remercie l'Ambassade de France en Mauritanie à travers le Fonds Fajr et l'ADPDH pour le financement du projet et des séries de formations et ateliers qu'elles ont pu suivre.

La délégation a reçu des explications de la part des responsables sur les différentes sortes de plats et des boissons. Et, les mesures de cuisson, d'hygiène et d'emballages prises pour la préservation de la santé de la clientèle.

La cérémonie de lancement des activités a permis au maire, à la présidente de l'ADPDH et des responsables de réaffirmer leur engagement et intérêt à appuyer la mise en œuvre de ce genre d'activités pour la consolidation des acquis en matière de développement socio-économique.



- **Activité 7 : clôture et capitalisation du projet :**

Un atelier a été organisé le 27 Mars 2023 à Aleg en présence des partenaires, autorités locales, bénéficiaire et OSC pour dresser un bilan afin d'évoquer l'ensemble des étapes de la mise en œuvre et ainsi qu'une autoévaluation afin de tirer les leçons apprises, les bonnes pratiques et mesurer l'impact du projet à court terme. Cet atelier a duré une journée dans la commune d'Aleg et elle a regroupé l'ensemble des parties prenantes du projet.



Organisation de l'équipe du projet : (Combien de membres dans l'équipe du projet ? Quelle était la fonction de chaque membre ? Quel était le rôle de chaque membre ? Comment était organisée l'équipe du projet ?)

Le nombre de membres de l'équipe du projet : 7

- Présidente de l'ONG Mme Hawa SIDIBE pour l'exécution, membres de l'association
 - Coordinateur de l'ONG ADPDH à Brakna Mr Ba Oumar, membre de l'association
 - Coordinatrice du projet Mme Mariem Oumar Ba, pour la coordination, membres de l'association (bénévole)
 - Assistante comptable Mme Aminetou sidi cheikh pour la finance, membres de l'association
 - Animatrice local de la commune d'Aleg Mme Zeinabou Dembélé (bénévole)
 - Animatrice local de la commune de Bouhdida Mme Zahra Abdeljelil (bénévole)
 - Un Formateur Mr Ba Khalidou (bénévole) consultant
- Des réunions régulières sont faites avant et après chaque activité

SUCCÈS, RÉSULTATS ATTEINTS ET IMPACTS DU PROJET

Qui sont les bénéficiaires directs du projet ? (remplir le tableau ci-dessous)

Détail des bénéficiaires directs du projet		Nombre de bénéficiaires
Personnes	Nombre de personnes qui ont directement bénéficié des activités financées par le projet :	<u>120 (60 à Aleg et 60 à Bouhdida)</u>
	Dont nombre de filles et femmes :	<u>120</u>
	Dont nombre de jeunes (- 30 ans) :	<u>60</u>
	Dont nombre de personnes visées par des actions de formation :	<u>70</u>
Organisations	Nombre d'organisations qui ont directement bénéficié des activités financées par le projet :	
	Dont nombre d'organisations publiques locales	
	Dont acteurs privés économiques implantés localement (entreprises, coopératives, incubateurs....)	
	Dont organisations de la société civile implantées localement (associations, clubs, plateformes, ...)	

Quels sont les indicateurs de réalisations et de résultats du projet ? (remplir le tableau ci-dessous à partir du tableau des indicateurs pré-rempli)

Action	Indicateur de succès	Outils de mesure de l'indicateur	Résultat(s) de la mesure de l'indicateur
Ind. n°1	Renforcer les capacités 70 femmes (35 à ALEG et 35 à BOUHDIDA) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle 70 femmes leaders (35 à Aleg et 35 à Bouhdida) ont été formées pendant 5 jours dans chaque commune sur les droits de la femme et les lois garantissant la protection de la femme d'une part et des ateliers sur le développement personnel et le montage des projets et la gestion des activités génératrice de revenus pour leur autonomisation, d'autre part. Les conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes sont renforcées, leurs capacités ont été renforcées sur les droits des femmes et la gestion des activités génératrices des revenus, en gestion de crédit, de l'épargne et en notions de genre et leadership féminin	Rapport de formation, photo, article de presse, WhatsApp, lettre d'information	Renforcement des capacités des 70 femmes leaders Les femmes connaissent mieux leurs droits et peuvent monter un projet
Ind. n°2	Appui technique et Financier de 2 initiatives à intérêt Economiques Appui à la mise en place de 02 AGR au profit de 120 femmes (60 à Aleg et 60 à Bouhdida) En plus de cet aspect économique, le GAF, continuera à mener	photo, article de presse, WhatsApp, lettre d'information, décharge matériels, Rapport d'activité Visite de terrain et rapport de suivi.	2 initiatives d'intérêt économique au profit de 120 femmes (60 à Aleg et 60 à Bouhdida) sont financées.

		des plaidoyers pour la participation et l'implication des femmes aux actions de développement de leur milieu.		
--	--	---	--	--

Quels sont les principaux résultats atteints après la mise en œuvre de l'initiative en 2022-2023 (Donnez des résultats quantitatifs et qualitatifs. En quoi les actions et activités ont permis d'atteindre les objectifs de l'initiative ?)

- Création d'une plateforme d'échange
- Un espace d'échange et de dialogue entre les groupes d'autonomisation et les élus locaux est mis en place
- Renforcement des conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes à travers le dialogue citoyen et l'inclusion sociale Economique.
- Amélioration des quatre groupes d'autonomisations des femmes (GAF) créé lors de la phase 1 à travers un accompagnement approfondi et le traitement des sujets tabous.
- Renforcement des capacités de 70 femmes (35 à Aleg et 35 à Bouhdida) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle.
- Appui technique et financier de 2 initiatives d'intérêt Economique aux profits des femmes des 2 communes en raison de 1 par communes à raison de 60 000 MRU par initiatives.

Présentation des activités génératrices de revenus (AGR) mises en place dans le cadre du projet :

Nous avons mis en place deux AGR (Initiative 1 à Aleg et Initiative 2 à Bouhdida)
Ces AGR concerne la Production de Couscous par transformation des céréales (Blé, Riz etc...) en Couscous gros et fin, du thiakri, Lakh à base de semoule de mil, Karaw, Boissons de consommation locales tels que les jus de bissap, de bouye (Tejmakhte), de lait caillé,stock de produits alimentaire pour lutter contre la spéculation.
La Nature des produits sont : (Blé, Riz etc...), Couscous gros et fin, du thiakri, Lakh à base de semoule de mil, Karaw, Boissons de consommation locales tels que les jus de bissap, de bouye (Tejmakhte), de lait caillé, Baignets
Les bénéficiaires sont au totale de 120 femmes et filles entre de 24 et 45 ans majoritairement sans revenus (60 à Aleg et 60 à Bouhdida)
Chaque 3 mois les bénéficiaires feront un bilan et partagerons à part égale après avoir mis de côté le fond de renouvellement de l'AGR.
Volume de production par AGR : 8 produits (Couscous gros (150 Kg) et fin (150 Kg), du thiakri (60 Kg), Lakh (60 Kg) à base de semoule de mil, Karaw (60 Kg), Boissons de consommation locales tels que les jus de bissap, de bouye (Tejmakhte), de lait caillé)
Pour un cout total de 120 000 MRU (60000 MRU par initiative)
Avec la motivation et assiduité des bénéficiaires les revenus générer par les AGR sont estimés à 15 000 MRU par mois par initiative.

Pour assurer la pérennisation des activités de ce projet, notre organisation va continuer le suivi. Ces AGR constitueront en même temps les centres de formation des autres femmes et le bénéfice sera octroyé comme crédits aux bénéficiaires.

En plus de cet aspect économique, le GAF, continuera à mener des plaidoyers pour la participation et l'implication des femmes aux actions de développement de leur milieu.

Nous souhaitons que le programme Fajr continue son accompagnement compte tenu de nombres de femmes et filles qui manifeste encore pour faire partie des bénéficiaires

Pour la préparation du couscous fin et gros, thiakri, Lakh et Karaw :

En mélangeant 50 Kg de Riz (1000 Mru) et 50 Kg de Sorgo (1800 Mru) et 200 Kg de blé (4200 Mru) et 20 Kg de couscous marocain (1350 Mru) on peut le transformer en :

- 150 Kg de couscous fin (prix unitaire 70 Mru)
- 150 Kg de couscous gros (prix unitaire 70 Mru)
- 60 Kg de thiakri (prix unitaire 60 Mru)
- 60 Kg de Lakh (prix unitaire 60 Mru)
- 60 Kg de Karaw (prix unitaire 60 Mru)

Pour 1 sac de lait en poudre de 25 Kg à 4000 Mru on peut remplir 345 bouteille de 0,75 L de lait caillé (prix unitaire 50 Mru)

- 1Kg de Bissap peut donner 50 bouteille de 0,75 L (prix unitaire 20 Mru)
- 1Kg de tejmakht peut donner 25 bouteilles de 0,75 L (prix unitaire 20 Mru)

Les beignets aussi sa marche bien avec 1kg de farine on peut vendre jusqu'à 300 Mru par jour.

Après deux ans, quels sont les impacts de l'initiative ? (Quels changements l'initiative, à travers ses actions et activités, a-t-elle apporté sur le contexte local, le public visé, l'association et les objectifs du programme Fajr ?). **Pour les projets pérennisés uniquement.**

A travers l'exécution de ce projet, notre organisation a appris plusieurs leçons, entre autres :

- L'incroyable capacité d'organisation et de gestion dont disposent les femmes : nous avons remarqué, à travers la manière dont les femmes membres des GAF gèrent les rencontres, nous nous sommes rendues compte que si les femmes ont davantage de places et d'occasions pour diriger et gérer, elles peuvent aussi fournir du bon travail, peut être plus efficace que les hommes.
- La formation est l'un des moyens qui peuvent débarrasser les femmes de l'extrême ignorance dont elles sont victimes, surtout en milieux ruraux et pouvant ouvrir les portes à un leadership féminin efficace,
- Le pouvoir économique des femmes profite plus facilement à toute la famille du fait qu'elle se soucie et s'occupe plus du bien-être familial et individuel. Ce qui veut dire que quand on renforce une femme, on renforce toute la famille,
- Une dynamique de collaboration entre les femmes sur les affaires de la cité.

Cette expérience a permis à notre structure d'être plus vigilant par rapport aux bénéficiaires et nous permet de nous projeter sur les projets à venir.

DIFFICULTÉS, SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Toutes les activités se sont déroulées sans aucun empêchement

Quelles ont été les solutions apportées face à ces difficultés ?

Quelles recommandations faites-vous après cette expérience ?

La principale recommandation formulée est que les participants présentent aux autres bénéficiaires et à leurs entourages ce qu'elles ont appris durant ces sessions de formation. Ceci les amènerait à réviser de fond en comble les notions acquises et aussi que les thématiques débattues dans cette initiative sont très importantes et méritent d'être consolidées pour que les jeunes femmes des deux Communes puissent s'autonomiser définitivement car avant le projet, elles n'ont pas ou peu de connaissances sur lesdites thématiques.

Nous recommandons un suivi rapproché des AGR pour leur bonne pérennisation

Qu'est-ce que le programme « Fajr » vous a apporté ?

Le projet FAJR s'est développé, pour l'ONG ADPDH sur deux communes de la Moughataa d'Aleg notamment celles d'Aleg et de Bouhdida et a rencontré beaucoup de succès. L'une des vertus que nous avons trouvées dans cette approche de développement, c'est l'éclosion d'un débat ouvert, transparent et inclusif. Il y a eu une dynamique de la concertation entre les bénéficiaires des deux communes précitées dont le comportement vis-à-vis de l'espace public n'est plus marqué par le monopole ou le conflit d'intérêt. Sur ce plan, le projet FAJR a fondamentalement contribué à changer les mentalités et autonomisé les bénéficiaires par leur insertion économique.

Pour les bénéficiaires, le projet FAJR a mis en place un modèle de gestion qui devrait faire école. « Il s'agit d'un mix entre la gestion individuelle et la gestion communautaire. Ce mix permet d'avoir l'efficacité de la gestion individuelle, des personnes mues par leur intérêt personnel, mais sous la coupole et le contrôle de la communauté, des bénéficiaires, ce qui permet une meilleure transparence et donc une très bonne efficacité dans la gestion », soulignent-ils. Casser les résistances, y compris face à la promotion économique des femmes

Véritables chevilles ouvrières de cette dynamique de développement, les femmes ont joué un rôle déterminant et c'est principalement au sein des communautés bénéficiaires qu'elles ont pu faire preuve d'innovation et de capacité de gestion. Dès le montage du projet, l'approche genre s'est révélée indispensable dans un pays où les femmes, contrairement à une idée reçue, ne sont pas uniquement des mères au foyer. Représentant plus de la moitié de la population nationale, elles s'adonnent très souvent à de pénibles travaux pour faire vivre leurs familles.

Pour la présidente de l'ONG ADPDH, l'une des leçons apprises du projet FAJR, c'est le fait d'avoir inversé le rôle du leadership décisionnel. « Si vous visitez les communes où nous intervenons, vous verrez qu'il y a un noyau vivant au niveau des communautés désormais mieux organisées, qui discutent et qui se concertent, en dépit des pesanteurs sociopolitiques encore vivaces dans notre pays. Le projet FAJR a réussi à casser de nombreuses résistances et c'est tout le mérite de l'approche », fit-elle remarquer.

La duplication du projet FAJR dans d'autres zones du pays permettra d'étendre les activités porteuses et de corriger les lacunes. Il s'agira notamment d'améliorer le suivi et l'évaluation des activités et la communication sur les résultats et les acquis du projet à consolider. Parmi les nouveaux enjeux du futur, on peut citer le développement des activités d'élevage, le renforcement

de la décentralisation, du développement local et une plus grande inclusion des entités communales dans la gestion des grands ouvrages de désenclavement.

En guise de conclusion nous pouvons dire que le projet FAJR a placé les communautés au cœur du développement.

Conclusion :

L'atteinte des objectifs a été déterminée par une bonne présentation des modules de formation mais aussi par le niveau d'adhésion des bénéficiaires d'une part ; et d'autre part grâce à une démarche basée sur une pédagogie participative qui a permis de créer une ambiance d'émulation. A cela s'y ajoute la réactivité dans la restitution des contenus de la formation. Les participants ont globalement trouvé l'environnement de travail convivial. Les méthodes pédagogiques et le contenu des formations ont été jugés très satisfaisants.

La fréquence des exercices et des séances de discussion a contribué à une meilleure compréhension des sujets abordés. Et du coup à fournir un retour des produits pour une restitution des travaux. L'équipe du projet et les bénéficiaires ont mis en place les activités génératrices de revenus dans les deux communes (ALEG et BOUHDIDA). L'ONG ADPDH fera un suivi pour la pérennisation des AGR.

Liens vers les articles:

<http://futureafrique.net/node/14427>

<http://www.futureafrique.net/node/14610>

<https://www.futureafrique.net/node/15425>